

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GRAND LIEU : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DECISION DU BUREAU – SEANCE DU 26 AOUT 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 août, LES MEMBRES DU BUREAU DE GRAND LIEU COMMUNAUTE se sont réunis à 18h00 au siège communautaire à La Chevrolière.

Étaient présents :

- |                             |                                   |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| - M. Johann <b>BOBLIN</b>   | - M. Yannick <b>FÉTIVEAU</b>      |
| - M. Stéphan <b>BEAUGÉ</b>  | - M. Patrick <b>BERTIN</b>        |
| - Mme Karine <b>PAVIZA</b>  | - M. Bernard <b>COUDRIAU</b>      |
| - M. Loïc <b>PLANET</b>     | - M. Jean-Jacques <b>MIRALLIÉ</b> |
| - M. Frédéric <b>LAUNAY</b> |                                   |

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU POSTE DE REFOULEMENT DE PLAISANCE ET SA CANALISATION DE REFOULEMENT SUR LA COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (2 LOTS)**

L'étude diagnostique du système d'assainissement des eaux usées de Saint Philbert de Grand Lieu, réalisée en 2019, a mis en évidence la nécessité de renforcer le poste de refoulement (PR) « Plaisance » par l'augmentation de son débit notamment dès que le nouveau lycée de Saint Philbert de Grand Lieu sera construit. La collectivité a donc missionné le bureau d'études CEMEAU pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet visant à :

- Redimensionner de débit du poste de refoulement en fonction des besoins futurs (raccordement du lycée, logements complémentaires selon PLU etc...)
- Mettre en conformité réglementaire le PR vis-à-vis des trop-pleins et des futures charges de pollution
- Remplacer la conduite de refoulement actuelle

Dans ce cadre, Grand Lieu Communauté a lancé le 03/06/2025, une consultation décomposée en 2 lots, selon une procédure adaptée ouverte :

- Lot n°1 : Travaux de renforcement du poste de refoulement de Plaisance
- Lot n°2 : Travaux de renouvellement de la canalisation de refoulement du PR Plaisance

La date de remise des offres était fixée au 04/07/2025 à 12h00 au plus tard.

Le nombre d'offres conformes reçues est de :

- Lot n°1 : 2 offres
- Lot n°2 : 3 offres

Les critères de jugements des offres étaient : 40 points sur les prix des prestations ; 60 points sur la valeur technique de l'offre.

Une négociation a été engagée avec les candidats.

Au vu des critères de jugement des offres indiqués dans le règlement de la consultation, il est proposé au Bureau communautaire de retenir l'offre des entreprises suivantes :

- Lot n°1 : **NORIA Conception Hydraulique** – 14, rue ZA Colonne 3 – 85260 Les Brouzils, pour un montant de **75 750,00 € HT** ou **90 900,00 € TTC**
- 
- Lot n°2 : **LTP ENVIRONNEMENT** – PA Pont Béranger II – 3, rue Alfred Nobel – 44680 Saint-Hilaire de Chaléons, pour un montant estimatif de **78 070,00 € HT** ou **93 684,00 € TTC**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L

**VU** le Code de la Commande Publique ;

**VU** la délibération du Conseil communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2022, portant délégation du Conseil communautaire au Bureau, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, y compris les groupements de commandes (pour tous les types de marchés : travaux fournitures, services, TIC et prestations intellectuelles), dont le montant est compris entre 40 000 € HT et le seuil des procédures formalisées pris en référence des directives européennes et arrêté pour les marchés de fournitures et de services ;

**VU** les résultats de la consultation selon une procédure « adaptée » ;

**CONSIDERANT** l'ensemble du dossier ;

**CONSIDERANT** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2025 ;

**Le Bureau de Grand Lieu Communauté, DECIDE, A L'UNANIMITÉ :**

**Article 1 : D'ATTRIBUER** le marché public de travaux de renforcement du poste de refoulement de Plaisance et sa canalisation de refoulement sur la commune de Saint Philbert de Grand Lieu, aux entreprises suivantes :

- Lot n°1 : **NORIA Conception Hydraulique** – 14, rue ZA Colonne 3 – 85260 Les Brouzils, pour un montant de **75 750,00 € HT** ou **90 900,00 € TTC**
- Lot n°2 : **LTP ENVIRONNEMENT** – PA Pont Béranger II – 3, rue Alfred Nobel – 44680 Saint-Hilaire de Chaléons, pour un montant estimatif de **78 070,00 € HT** ou **93 684,00 € TTC**

**Article 2 : D'AUTORISER** M. le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce marché public.

**Article 3 :** Madame la Directrice générale des services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE159-B260825

Publié sur le site internet le : - - / - - / - -

Fait à La Chevrolière, le 27 août 2025

Le Président,

Johann BOBLIN,